

### LA CONCORDANCE DES TEMPS.

La création d'une phrase complexe implique nécessairement la mise en relation du verbe de la proposition principale avec celui de la ou des propositions subordonnées. C'est pour cette raison que nous devons recourir aux règles de la concordance des temps. Le tableau ci-dessous vous donnera une vision synthétique du sujet traité.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à observer la concordance à l'indicatif et, dans un deuxième temps, la concordance au subjonctif.

#### CONCORDANCE DES TEMPS À L'INDICATIF.

PRINCIPALE	Type de relation	SUBORDONNÉE
<i>Temps du présent ou du futur</i>	Simultanéité	indicatif présent Gallicisme : forme progressive « être en train de ... »
	Antériorité	indicatif passé composé indicatif imparfait Gallicisme : passé récent « venir de + infinitif »
	Postériorité	indicatif futur Gallicisme : futur proche « aller + infinitif »
<i>Temps du passé</i>	Simultanéité	indicatif imparfait
	Antériorité	indicatif plus-que-parfait
	Postériorité	conditionnel présent

Voici une liste d'exemples qui vous permettront de mieux comprendre :

#### CONCORDANCE DES TEMPS À L'INDICATIF.

**Verbe introducteur au présent :**

Simultanéité	Nous <u>pensons</u> que vous <u>mangez</u> . Nous <u>pensons</u> que vous <u>êtes en train de manger</u> .
Antériorité	Nous <u>pensons</u> que vous <u>avez mangé</u> avant de partir. Nous <u>pensons</u> que vous <u>venez de manger</u> .
Postériorité	Nous <u>pensons</u> que vous <u>mangerez</u> plus tard. Nous <u>pensons</u> que vous <u>allez manger</u> .

**Verbe introducteur au passé :**

Simultanéité	Nous <u>pensions</u> que vous <u>mangiez</u> .
Antériorité	Nous <u>pensions</u> que vous <u>aviez mangé</u> avant de partir.
Postériorité	Nous <u>pensions</u> que vous <u>mangeriez</u> plus tard.

## CONCORDANCE DES TEMPS AU SUBJONCTIF.

Lorsque, dans une phrase complexe, le verbe principal (ou une conjonction de subordination) implique l'utilisation du subjonctif dans la proposition subordonnée, il nous faut recourir à ce type de concordance des temps.

La langue française possède quatre temps du subjonctif : **le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait**. Ces deux derniers ont, aujourd'hui, pratiquement disparu dans la langue parlée comme dans la langue écrite. Cette disparition s'explique par la complexité de leurs formes. Dès lors, nous pouvons parler d'une simplification de la concordance des temps au subjonctif.

PRINCIPALE	Type de relation	SUBORDONNÉE
<i>Temps du présent ou du futur</i>	Simultanéité	subjonctif présent
	Antériorité	subjonctif passé
	Postériorité	subjonctif présent
<i>Temps du passé</i>	Simultanéité	subjonctif imparfait ->subjonctif présent
	Antériorité	subjonctif plus-que-parfait → subjonctif passé
	Postériorité	subjonctif imparfait ->subjonctif présent

Voici une liste **d'exemples** qui vous permettront de mieux comprendre :

## CONCORDANCE DES TEMPS AU SUBJONCTIF.

### Verbe introducteur au présent :

Simultanéité	Nous <u>souhaitons</u> que vous <u>mangiez</u> .
Antériorité	Nous <u>souhaitons</u> que vous <u>ayez mangé</u> avant de partir.
Postériorité	Nous <u>souhaitons</u> que vous <u>mangiez</u> plus tard.

### Verbe introducteur au passé :

Simultanéité	Nous <u>souhaitions</u> que vous <u>mangeassiez</u> / <u>mangiez</u> .
Antériorité	Nous <u>souhaitions</u> que vous <u>eussiez mangé/ayez mangé</u> avant de partir.
Postériorité	Nous <u>souhaitions</u> que vous <u>mangeassiez</u> / <u>mangiez</u> plus tard.